

# **Décisions selon les articles 938 CO et 153 ORC:**

**C&R Communication & Résultats Steve Serge Polo, à Jongny**

**(CHE-113.073.842)**

Une décision a été rendue concernant les entités juridiques ci-dessus.

Elles sont à disposition des personnes habilitées à représenter ces entités juridiques ou leurs héritiers à l'Office du registre du commerce du canton de Vaud, rue Grenade 38, 1510 Moudon. Un recours peut être déposé auprès du Tribunal cantonal, à Lausanne, dans les 30 jours, conformément à l'article 942 al. 1 CO.